

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00119** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à **01 SEP. 2023**

Domicilié (e) Madame LOUBENS Catherine
 9 Avenue des Marronniers
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Remplacement de la chaudiere gaz par une pompe à chaleur
 air/eau avec chauffage solaire combiné (3 capteurs solaires
 pour mono ballon)

Sur un terrain sis 9 Avenue des Marronniers
Cadastré AN47

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **01 SEP. 2023**

Le Maire
Le Maire,
pour le Maire, déléguation
de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00119** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,